

Livres

ENFANCE JEUNESSE

"Alex est handicapé" (4 à 7 ans)

Dominique DE SAINT MARS et Serge BLOCH
Editions Calligram (2004)

Alex est en fauteuil roulant... cette histoire illustre le défi quotidien de vivre avec un handicap et de se faire accepter et aimer comme n'importe qui.

"Morton, l'enfant différent" (7 à 12 ans)

Sylvie CASSEY - Editions Hachette (1995)
Pour sa sœur, Morton est insupportable, il est lent, maladroit, ne comprend rien...un jour, arrive Polly, une petite fille différente, aussi, parce que bohème fantasque...

Une histoire qui permet de comprendre combien la diversité est source de richesse.

ADULTES

"Où on va, papa ?"

roman/témoignage - Jean-Louis FOURNIER
Editions le livre de poche (2010)

Avec humour et sensibilité, Jean Louis Fournier parle de sa vie, de ses enfants handicapés : une remarquable leçon de vie, sans mélo ni pathos.

"L'intégration collective des jeunes enfants handicapés"

Cécile HERROU - Editions ERES (2007)

Depuis 15 ans, la « maison Dagobert » accueille des enfants handicapés pour 1/3 de son effectif, et ce quelque soit la gravité du handicap.

Les auteurs présentent et analysent cette expérience originale, applicable dans toutes les institutions.

"L'éloge de la faiblesse"

Dialogue avec Socrate - Alexandre JOLLIEN
Editions CERF (1999)

Philosophe, lui-même handicapé, Alexandre Jollien apporte le témoignage vivant et authentique que l'homme EST l'ami de l'homme...

Plus d'informations sur
www.reaap41.org

Agenda

Suèvres

lundi 15 novembre à 19h15

Apéritifs débats - soirée d'échanges

"Grands parents, quelle place dans l'éducation des enfants?"

parents/professionnels

Ouzouer le Marché

mardi 23 novembre - collège René Cazin - 18h30

salle polyvalente du collège

Conférence "comment aider son enfant dans le travail à la maison"

Romorantin - Batiss'Caf

samedi 27 novembre de 14h à 22h

Salon du Jeu - animation Kapla

gratuit - ouvert à tous

Blois - Ecole Foch

mardi 30 novembre - à 20h30

Conférence "Offrir ou recevoir"

Mer

mardi 21 décembre - association Gaspard

Gestion du stress par le rire, journée de formation tout public

tél : 02 54 81 23 10

Mont près Chambord

novembre

Soirées à thème avec un professionnel "Réagir aux comportements alimentaires des enfants"

apéritif/débat - respirecentre@orange.fr

Soings en Sologne

novembre

Soirées à thème avec un professionnel "Les jeux dangereux et violents chez l'enfant et l'adolescent"

apéritif/débat - respirecentre@orange.fr

Blois - centre socio-culturel de la Quinière

jeudi 2 décembre à 20 h

Conférence "Douce violence au quotidien"

Mondoubleau

jeudi 16 décembre - collège Alphonse Karr - 19h30

Conférence débat "Pulsions" comment désarmer une agressivité - passer d'une agressivité négative à une agressivité positive

Vendôme

Association les Tournesols - 37 rue du Bellay

Ateliers futurs parents

Ateliers Kindermusik

Ateliers d'éveil musical parents/enfants en anglais

Journal N° 32



Retrouvez toutes ces informations sur le site
www.reaap41.org

Parents, professionnels, bénévoles, n'hésitez pas à nous faire connaître vos actions avec et/ou pour les parents et à demander un appui technique, financier si vous le souhaitez.
Contact :

N. HERVIOU au 02 54 52 63 16
fax : 02 54 52 67 23

ou

D. BENSALAH au 02 54 52 63 92
e-mail : reaap41@cafblois.cnafmail.fr
6 rue Louis Armand - 41015 Blois cedex



Réseau d'Ecoute d'Appui
d'Accompagnement des Parents

OCTOBRE 2010

Edito

Attendu et espéré depuis de longs mois, le Jardin d'enfants spécialisé voit enfin le jour. Parallèlement, diverses actions autour du handicap, ont été organisées ces derniers temps par des groupes de parents : l'actualité nous interpelle.

Ajoutons à cela notre conviction que la méconnaissance du sujet peut être un frein à l'acceptation de la différence et c'est tout naturellement que le thème du handicap s'est imposé à l'équipe de la rédaction du journal du Reaap.

Dans ce numéro, vous trouverez, certes, quelques chiffres, adresses ou procédures, mais nous avons également donné la parole à des familles concernées, à des professionnels de l'accueil des enfants, soucieux de l'intégration des enfants différents.

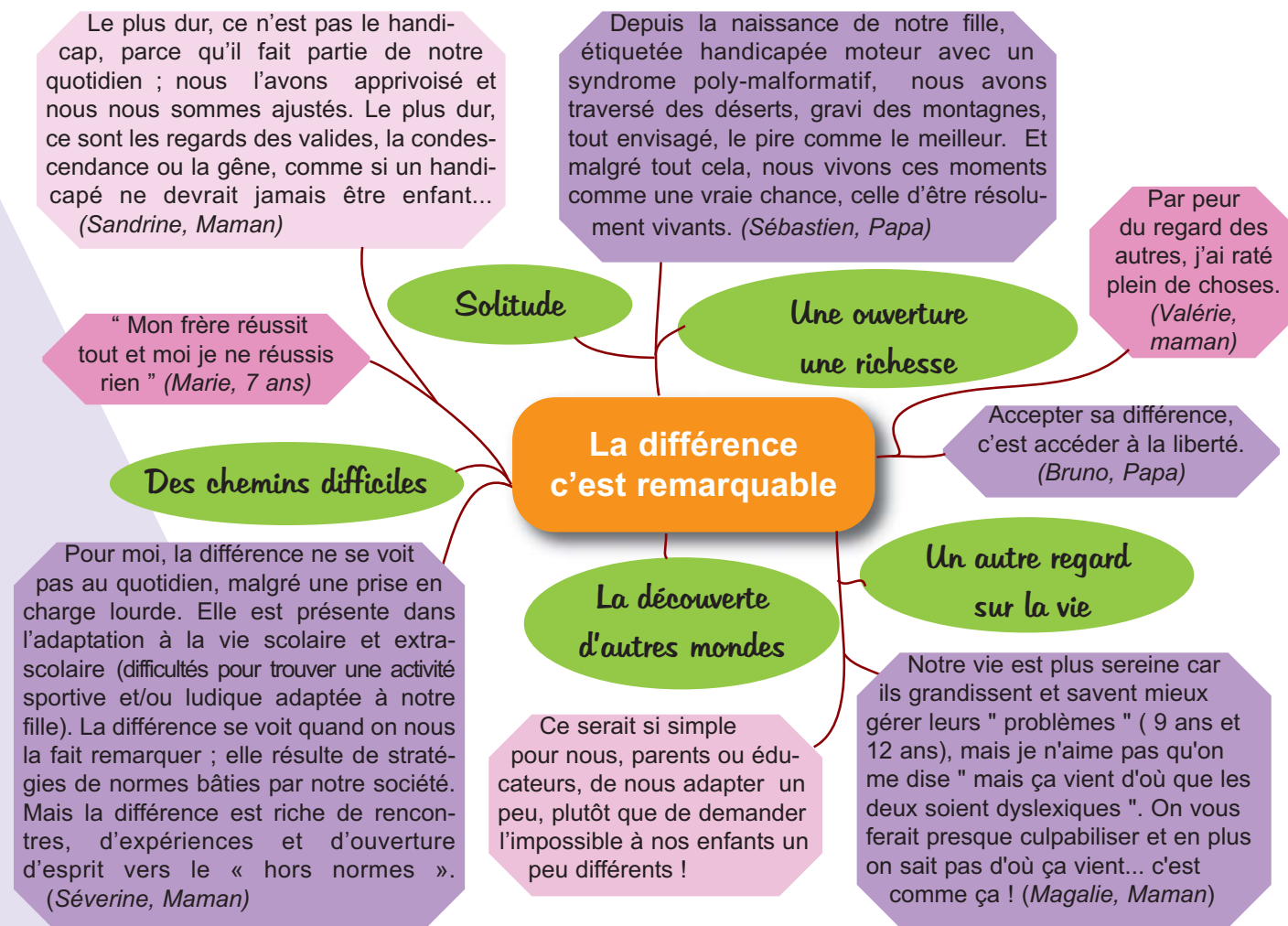
Nous espérons vivement que ces divers témoignages vous intéresseront.

N'hésitez pas à nous faire part de vos réactions !
(reaap41@cafblois.cnafmail.fr)

Bonne lecture

Chanson de Gaspard
sur l'air fameux de Charles Trenet

C'est moi l'enfant extraordinaire
Personne ne sait vraiment très bien c'que j'ai
Pourtant j'suis gai, j'ai d'la volonté
Mais c'est fou comme j'suis un enfant particulier...



Le Jardin d'enfants spécialisé

Les parents d'enfants porteurs de handicap le savent bien : trouver des solutions de garde et d'intégration pour leur petit de moins de 6 ans est un réel parcours du combattant.

Bien conscients de cette situation, les Papillons Blancs y réfléchissent depuis maintenant une dizaine d'années, notamment pour des handicaps nécessitant un accompagnement important.

Un premier projet de structure spécialisée a d'abord été évoqué, comme il en existe sur le département du Loiret, mais rapidement abandonné en raison de sa complexité et de son coût. Rappelons que la problématique n'est pas seulement la garde de l'enfant mais aussi et surtout, son intégration et sa socialisation.

Alors, l'idée du jardin d'enfants spécialisé (Jes) s'est imposée, avec, au cœur de la réflexion, l'intégration sociale de l'enfant.

Oubliées, les coûteuses constructions, remise, la lourdeur de fonctionnement. Le concept, simple mais évident, consiste à accueillir plusieurs enfants porteurs de handicap dans des structures existantes, et de mettre à disposition de celles-ci une équipe de professionnels.

C'est ainsi que 4 places ont été ouvertes la première semaine d'octobre au pôle petite enfance de Vendôme. Au début du projet, la pratique de la plupart des établissements d'accueil

du jeune enfant était de n'accueillir les enfants que jusqu'à 4 ans, ce qui laissait non résolue la problématique des plus grands...

A Blois, la réponse adoptée a été de créer une classe Jes dans une école maternelle, l'école Jean Perrin : les enfants sont accueillis à leur rythme par une équipe de professionnels dans un local qui leur est affecté, mais bénéficient en outre de temps communs avec les autres classes de l'école : récréations, repas de midi, animations diverses...

L'évolution de la législation permet aujourd'hui aux enfants handicapés de rester en crèche jusqu'à 6 ans, aussi ce type d'accueil restera certainement le seul sur le département.

A ce jour, des places en établissements d'accueil du jeune enfant restent à créer sur Blois et sur le sud du département.

Concernant ce dernier territoire, l'équipe du Jes explore plusieurs pistes : des places éclatées sur plusieurs structures avec une équipe itinérante ? Des assistantes maternelles formées et " labellisées " qui bénéficieraient de l'accompagnement de l'équipe ?

Rien n'est encore défini, mais une certitude, cependant : l'équipe du jardin d'enfants spécialisé met toute son énergie et son enthousiasme dans la recherche d'une solution pérenne et adaptée aux besoins des familles concernées.

Le Jes à Vendôme

Le pôle petite enfance de la Communauté de communes du Pays de Vendôme accueille le Jes dans la section des " Frimousses ". 4 places sont en effet réservées pour les enfants porteurs de handicap, dans cette unité de 20 enfants.

L'ouverture du Jes de Vendôme a eu lieu le 7 octobre 2010. Déjà deux places sont occupées à temps plein, et un troisième enfant est actuellement en adaptation et devrait intégrer une place à mi-temps dès novembre.

L'équipe des " Frimousses " a suivi l'élaboration du projet, et aujourd'hui, avec l'arrivée du personnel Jes dans les locaux, les choses se concrétisent : en effet le personnel est maintenant à même d'apprécier le soutien de ce renfort (une éducatrice de jeunes enfants tous les jours entre 9h et 17h, et une aide médico-psychologique entre 11h30 et 15h30 en plus).

En outre, l'intervention, une fois par semaine, d'une psychologue et d'une psychomotricienne est bien utile et fort appréciée...

Les locaux, tout neufs et parfaitement adaptés, permettent des prises en charge par petits groupes, voire même, parfois, individuelles. Si des soins particuliers sont nécessaires, des personnes extérieures peuvent intervenir auprès de l'enfant : infirmière, par exemple ou kinésithérapeute...

La présence d'enfants porteurs de handicap ne pose aucun problème aux petits de " Frimousse ", pour qui la tolérance et l'acceptation de la différence sont une évidence !

Quand à la responsable de la section, elle se dit ravie de la présence du Jes, convaincue de la nécessité d'intégrer au plus tôt ces enfants handicapés parmi les autres.

Jes mode d'emploi

Procédure d'intégration en classe maternelle Jes de Blois :

- Notification de la MdpH au Jes
- Entretien du Jes (médecin, psychologue, équipe, visite des lieux...) avec la famille
- Evaluation de la situation (croisement de l'attente des familles avec les possibilités du Jes)
- Signature contrat famille /Jes (gratuité sauf pour la restauration scolaire)
- Adaptation de l'enfant pendant une quinzaine de jours, puis définition du rythme de présence
- Observation pendant 3 mois
- Projet personnalisé (permet de fixer les objectifs et les axes de travail avec la famille)

Procédure d'intégration en structure d'accueil du jeune enfant, à Vendôme :

- Pré-inscription à la crèche (pas de préalable MdpH pour les enfants de moins de 4 ans)
- Entretien avec la direction de la crèche
- Formalisation de la demande des parents d'une place au Jes. Si accord crèche, retour vers le Jes
- Ensuite procédure similaire à l'intégration en Jes école maternelle
- La famille règle le coût ordinaire de la crèche, (le Jes est gratuit), et est soumise au règlement de fonctionnement de la crèche.

L'accueil en Jes à la crèche se fait entre 9 h et 17 h. Le rôle du Jes est également d'accompagner les familles dans leur réflexion sur l'orientation de l'enfant après 6 ans.

Le Jes et la Caf

La caisse d'Allocations familiales de Loir-et-Cher soutient le Jardin d'enfants spécialisé par une aide financière. En effet, une convention tripartite entre la Caf, la Communauté de communes du Pays de Vendôme et les Papillons Blancs prévoit le doublement de la prestation de service versée habituellement aux gestionnaires de structures d'accueil du jeune enfant en complément des participations familiales.

Cette disposition pourrait s'appliquer dans l'avenir à d'autres places qui ouvriraient sur le département.

La M.d.p.h.

(Maison départementale des personnes handicapées)

Située au centre administratif à Blois, la MdpH est un guichet unique regroupant l'ancienne Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (Cotorep), la Commission départementale de l'éducation spéciale (Cdes) et le site pour la vie autonome (siva). La MdpH est avant tout un lieu d'accueil et d'écoute dont les missions sont les suivantes :

- Informer et accompagner les personnes handicapées et leurs familles dès l'annonce du handicap et tout au long de son évolution.
- Mettre en place et organiser l'équipe pluridisciplinaire qui évalue les besoins de la personne sur la base d'un projet de vie et propose un plan personnalisé de compensation du handicap (orientation scolaire, accompagnement par les services médico-sociaux...).
- Assurer l'organisation de la Commission des Droits et de l'Autonomie et le suivi de la mise en œuvre de ses décisions, ainsi que la gestion du fond départemental de compensation du handicap.
- Recevoir toutes les demandes de droits ou prestations qui relèvent de la compétence de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

MdpH - Cité administrative porte D 34, avenue Maunoury 41011 Blois cedex - tel : 02 54 58 44 40

Quelques chiffres

Une enquête menée en juin et juillet 2010 par la Caf de Loir-et-Cher auprès des directrices d'Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (Eaje) du Loir-et-Cher montre que sur 30 Eaje :
- 49 enfants porteurs de handicap ont été accueillis ces 3 dernières années.

- . 26 % d'entre eux étaient repérés et suivis par la MdpH
 - . 42 % étaient repérés mais non suivis par la MdpH
 - . 2 % n'étaient pas repérés (pas d'information pour les 30 % restant)
- Le Camsp (Centre d'action médico sociale précoce) est à l'origine de l'orientation vers la structure pour plus d'un tiers des enfants concernés.

L'accueil de ces enfants a nécessité un aménagement de l'espace et/ou plus de disponibilité du personnel dans 41 % des cas.

Dans 42 % des cas, l'accueil d'un enfant porteur de handicap ne pose pas de problème (le type de handicap est à prendre en compte, un enfant trisomique par exemple ne demande pas plus de disponibilité).